



Assemblée générale extraordinaire du 04 Juin 2010

***Les nouveaux statuts envoyés à chaque adhérent ou donateur ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.***

Assemblée générale ordinaire du 04 Juin 2010

## **Rapport d'activité**

### ***Notre action en France***

5 conseils d'administration, 2 bulletins aux adhérents, rencontres avec d'autres associations et plus particulièrement avec Maraina'Faso ( 10 étudiantes de 1ère année IUT qui font des projets pour récolter des fonds et parrainent 7 filleules) ; participation au festival Africa Fimes, à la brocante de Bétheny ,à des ventes d'artisanat ; organisation de notre troisième randonnée.

### ***Notre action au Burkina***

**Les parrainages** concernent 133 filles sur les deux villages : 60 en primaire, 55 au collège, 16 au lycée dont 6 en terminale, et 2 à l'université.

Depuis notre dernière assemblée générale, 2 filleules ont terminé leur formation couture ( et grâce à un don de parrain, nous avons opté pour leur acheter une machine à coudre afin de leur faciliter l'entrée dans la vie active), 18 ont obtenu le Certificat d'Etudes Primaires, 2 le Baccalauréat (3 ont échoué de très peu et il n'y a pas de rattrapage) . Il n'y a eu qu'un seul succès au Brevet des Collèges. Mais il faut dire que les effectifs des classes sont aux alentours de 80 élèves, qu'il n'y a pas vraiment de manuels

scolaires, que le contrôle continu n'existe pas et que l'examen est donc un couperet.

Cependant, ces conditions difficiles ne justifient pas tous les échecs et, après consultation des bulletins 2008-2009, nous avons décidé d'accorder une dernière chance à 16 filleules qui, déjà âgées, semblent ne pas fournir tous les efforts demandés. Si à la fin de cette année scolaire, elles n'ont pas accès à la classe supérieure, elles seront radiées. En effet, en ne travaillant pas, elles prennent la place de petites qui sont dans l'attente d'être scolarisées et elles déçoivent leur parrain. D'ailleurs, nous avons déjà prononcé 5 radiations au vu des critères de notre charte.

Certaines filleules, au contraire, font le maximum pour se donner les moyens de réussir : elles passent divers concours d'entrée dans la fonction publique tout en travaillant aux champs pour vendre leur maigre récolte et payer leurs frais de dossier. De plus, si elles sont admises, elles peuvent être affectées loin de chez elles ce qui entraîne une location et des frais supplémentaires ce qui leur demande de nombreux sacrifices ainsi qu'à leurs parents.

*Yennega a aussi pris la décision de ne parrainer que deux filles par famille pour aider le maximum de parents.*

**Les associations de femmes** continuent à bien se développer.

A Méguet, l'association, composée de 120 femmes, s'adonne à la fabrication de savons, au petit commerce, à l'élevage... et va cette année commencer le maraîchage : Yennega a financé le creusage de 2 puits maintenant cimentés, l'achat de grillage. Les parcelles sont délimitées, les cultures débuteront en août.

Les religieuses assurent une formation couture auprès d'une vingtaine de jeunes : Yennega a financé l'achat d'une machine à coudre, de fils et de tissus.

A Tambaga, l'association composée de 23 femmes fait de la restauration, du petit commerce, de l'extraction d'huile (grâce à une formation et du matériel financés par Yennega)

Le projet de maraîchage est toujours en suspens : difficultés pour elles d'avoir un terrain et aussi .... manque de motivation. Par ailleurs, 18 femmes suivent une formation tissage (6 ayant suivi une formation antérieure ont pu se mettre à leur compte), 6 suivent une formation couture. Elles vendent ce qu'elles confectionnent et s'entraident en cas de difficultés.

Pour rappel, pour l'année scolaire 2008-2009, Yennega a apporté une aide pour 6 mois à la **cantine** du collège de chacun des deux villages .

Nous n'avons reçu de Méguet aucun justificatif fiable de dépenses depuis qu'on envoie de l'argent (malgré nos demandes réitérées ). Un courrier a donc été envoyé au maire du village et à l'association de parents d'élèves. Comme nous n'avons reçu aucune réponse, aucun argent n'a été donné cette année !

A Tambaga, la cantine a commencé en février avec le solde de l'argent envoyé l'année dernière et inutilisé pour cause de ruptures de vivres. Une somme complémentaire a été envoyée en raison d'un plus grand nombre d'élèves inscrits.

En fait, le système s'est faussé car des élèves prennent 2 repas aux conditions demandées ce qui accélère la rupture de vivres et pénalise les autres.

*Ce problème sera discuté lors d'un prochain conseil d'administration.*

L'un des projets de Yennega était de procéder, comme cela a été fait à Méguet, à la réfection de la **maternité de Tambaga** qui est dans un état déplorable. Il y a de tels besoins que nous ne pouvons les gérer seuls et ce projet, qui doit s'inscrire dans une action commune avec deux autres associations, est actuellement en suspens d'autant plus que les deux responsables n'exercent plus (l'une étant mutée, l'autre partie en retraite).

***Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.***

## **Rapport financier**

Les comptes arrêtés au 31 mars 2010 font apparaître un montant de recettes de 12 783,56 € (provenant des adhésions et parrainages, dons, subvention de la ville de Bétheny, vente d'artisanat et manifestations diverses) et un montant de dépenses de 12 288, 75 € (frais de scolarité, salaires des formatrices, aides aux femmes, achat artisanat) soit un solde positif de 494,81 €.

Actif et passif sont équilibrés et figurent au bilan pour un montant de 11 573,15 €. L'actif est constitué du seul solde disponible au compte de chèques postaux soit 11 573,15 €.

Compte tenu du montant du report à nouveau de 11 078, 34 € figurant

initialement dans les comptes et du résultat de l'exercice, le total des

capitaux propres s'élève désormais à 11 573, 15 €.

Le vérificateur aux comptes déclare qu'il peut "certifier que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière." Il invite l'assemblée générale à donner son quitus au trésorier.

*L'assemblée générale décide à l'unanimité le passage de la cotisation pour l'année 2011-2012 à 50 € (5 € pour l'adhésion et 45 pour le parrainage).*

***Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.***

### **Elargissement du Conseil d'administration**

*L'assemblée générale accepte les candidatures de Yolène Bayle et de Francine Matthieu qui sont alors élues à l'unanimité.*

#### ASSOCIATION YENNEGA

1, rue de Courcy  
51450 Bétheny  
téléphone : 03 26 02 04 56  
adresse mail : [andaalma@wanadoo.fr](mailto:andaalma@wanadoo.fr)  
[mallaisy.michele@wanadoo.fr](mailto:mallaisy.michele@wanadoo.fr)



**Pour la brocante de Bétheny qui aura lieu le 3 octobre 2010, pensez dès maintenant à nous réserver les bibelots, livres, capsules, objets divers dont vous voudriez vous séparer au profit de l'association. Nous pouvons même aller chercher si vous nous contactez.**